



QUELLES SOLUTIONS POUR MAINTENIR LE LIEN AVEC LES JEUNES QUI BENEFICIENT DE NOS DISPOSITIFS ?

SOMMAIRE

Titre I – De multiples dispositifs à l’objectif fondamental : faire découvrir aux jeunes le monde de la Défense et les différentes possibilités d’engagement.

Chapitre 1 – La nécessité d’apporter de la lisibilité et de la visibilité aux dispositifs existants.

Chapitre 2 – La notion de parcours.

Chapitre 3 – L’importance du lien.

Titre II – Des propositions concrètes nécessaires à l’affermisssement du lien entre les armées et la jeunesse.

Chapitre 1 – La création d’une plateforme en ligne interactive.

Chapitre 2 – L’impérieuse nécessité de s’appuyer sur les fiches de liaison.

Chapitre 3 – L’instauration de rendez-vous réguliers entre les armées et la « communauté d’intérêt Défense » Auvergne-Rhône-Alpes.

TABLE DES ABREVIATIONS

AAE	Attaché d'Administration de l'Etat
AAP2	Adjoint Administratif Principal 2 ^e classe
AC	Administrateur Civil
AGSE	Association des Guides et Scouts d'Europe
AJE	Association Jeunesse et Entreprises
APAE	Attaché Principal d'Administration de l'Etat
APP	Apprenti
ASC	Agent sous Contrat
AuRA	Auvergne-Rhône-Alpes
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
CAJ	Commission Armées-Jeunesse
CAP	Certificat d'Aptitudes Professionnelles
CDSG	Classe de Défense et de Sécurité Globale
CFE-CGC	Confédération Française de l'Encadrement Confédération Générale des Cadres
CHEC	Cycle des Hautes Etudes de la Culture
CIIRAA	Centre d'Instruction et d'Information des Réserves de l'Armée de l'Air
CNE	Capitaine
CROS	Comité Régional Olympique et Sportif
CSMV	Centre du Service Militaire Volontaire
CSNJ	Centre du Service National et de la Jeunesse
DA	Détachement Air
DNB	Diplôme National du Brevet
DRAJES	Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
DSNJ	Direction du Service National et de la Jeunesse
ECTS	European Credits Transfer System
EMZD	Etat-Major de Zone de Défense
EPIDE	Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi
ESNJ-SE	Etablissement du Service National et de la Jeunesse Sud-Est
EV1	Enseigne de Vaisseau 1 ^e classe

FCD	Fédération des Clubs de la Défense
GRS	Groupement Recrutement Sélection
GT	Groupe de Travail
HT	Hors Taxes
IHEDN	Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale
IHEMI	Institut des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur
JDC	Journée Défense et Citoyenneté
JSAJ	Journée Sport-Armées-Jeunesse
JSP	Jeune Sapeur-Pompier
LCL	Lieutenant-colonel
LTN	Lieutenant
LV	Lieutenant de Vaisseau
MEDEF	Mouvement des Entreprises de France
ONAC-VG	Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
PMI	Période Militaire Initiale
PMP	Période Militaire de Perfectionnement
PMS	Préparation Militaire Supérieure
REP	Réseau d'Education Prioritaire
SGDF	Scouts et Guides de France
SIAé	Service Industriel de l'Aéronautique
SLT	Sous-lieutenant
SMA	Service Militaire Adapté
SMV	Service Militaire Volontaire
SNU	Service National Universel
SPV	Sapeur-Pompier Volontaire
SRM	Service du Recrutement de la Marine
SRP	Section des Relations Publiques
TSEF	Technicien Supérieur d'Etudes et de Fabrication
TTC	Toutes Taxes Comprises
UNOR	Union Nationale des Officiers de Réserve
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

INTRODUCTION

« La jeunesse est une force en devenir. Enthousiaste, généreuse, débordante d'idées et d'énergie, elle ne demande qu'à agir. Ses motivations sont diverses mais ses attentes restent fortes, sa volonté d'engagement est là ». Tels sont les propos tenus par le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général d'armée BURKHARD, à l'occasion de la présentation de la politique jeunesse de l'armée de Terre 2022.

Ce plan fait écho au plan « Ambition armées-jeunesse » 2022, qui a pour ambition d'affermir le lien armées-Nation et de promouvoir l'esprit de défense auprès des jeunes, dès l'âge de treize ans, en renforçant notamment la fréquence des rencontres entre ces jeunes et les armées. Il repose sur une campagne de communication nationale, mettant en lumière les différentes formes d'engagement possibles au sein de l'écosystème « défense et citoyenneté » via la notion de parcours.

S'inscrivant dans cette démarche en présentant une vision régionale, le groupe de travail de la CAJ de Lyon entend élaborer des solutions locales, qui permettraient de faire vivre l'esprit de défense et de promouvoir les valeurs de l'engagement auprès de la jeunesse.

Le groupe d'étude s'est ainsi interrogé sur la pérennité du lien qui existe entre la Défense et les jeunes qui bénéficient de ses dispositifs. Il a dégagé deux axes majeurs de réflexion sur le sujet, en mettant dans un premier temps en exergue la diversité de l'offre actuelle et la nécessité d'y apporter lisibilité et visibilité, puis dans un second temps en proposant des outils qui contribueraient à l'affermissement du lien et à la mise en place d'une « communauté d'intérêt Défense » pour la jeunesse.

TITRE I – DE MULTIPLES DISPOSITIFS A L'OBJECTIF FONDAMENTAL : FAIRE DECOUVRIR AUX JEUNES LE MONDE DE LA DEFENSE ET LES DIFFERENTES POSSIBILITES D'ENGAGEMENT.

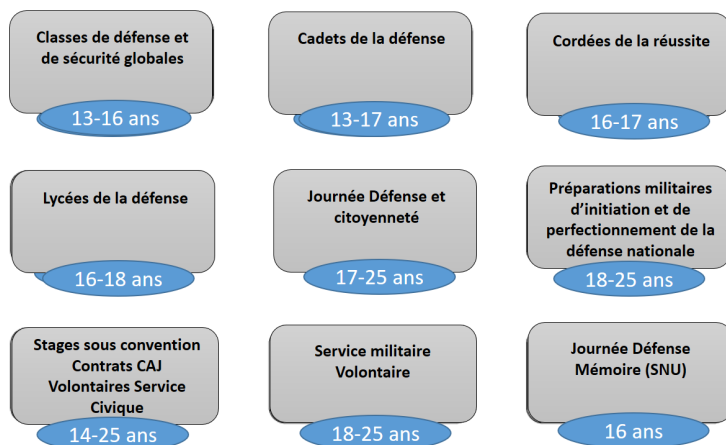
Il existe de multiples dispositifs proposés à la jeunesse par la Défense. Néanmoins, ils ne sont pas nécessairement liés les uns aux autres, et ne sont pas tous référencés dans une base de données unique, ce qui peut les rendre difficilement compréhensibles ou peu accessibles vis-à-vis des jeunes. De ce constat ressort la nécessité d'apporter de la lisibilité et de la visibilité à ces dispositifs (Chapitre 1), ce qui implique de faire appel à la notion de parcours (Chapitre 2) et de réaffirmer l'importance du lien qui lie les armées et la jeunesse (Chapitre 3).

CHAPITRE 1 – LA NECESSITE D’APPORTER DE LA LISIBILITE ET DE LA VISIBILITE AUX DISPOSITIFS EXISTANTS.

La Défense met en œuvre un large panel de dispositifs à destination de la jeunesse (I), qui n’ont pourtant pas nécessairement de lien entre eux (II). Leur lisibilité nécessiterait donc des améliorations (III) pour permettre de toucher un public de jeunes plus large.

I. Des dispositifs multiples.

Les dispositifs proposés par la Défense aux jeunes sont à la fois nombreux et multiples de par la forme qu’ils adoptent, les objectifs qu’ils poursuivent, les acteurs qui les organisent et les animent, ainsi que les publics auxquels ils s’adressent. Ils sont listés en annexe 1 au présent rapport de la manière la plus exhaustive possible. En voici quelques exemples :



Exemples de dispositifs proposés par la Défense aux jeunes de différentes tranches d'âge

À ces dispositifs s’ajoutent de nombreuses associations et institutions promouvant l’esprit de défense, dans lesquelles les jeunes peuvent s’engager de manière plus ou moins active, par le biais de missions d’intérêt général ou de services civiques par exemple, ou même en travaillant en leur sein.

Toutes ne concourent pas à la promotion du lien armées-Nation avec la même intensité. Les plus importantes sont indéniablement l’IHEDN et sa branche fille : les jeunes IHEDN, l’IHEMI ainsi que le CHEC, en lien avec les musées. D’autres institutions assurent également la promotion du lien à l’échelle nationale, telles que les associations patriotiques et mémorielles, et notamment le Souvenir Français ou l’Association des Historiens de la Défense, ou encore les associations d’anciens combattants et de déportés, qui ont particulièrement besoin de la jeunesse pour perpétuer leurs symboles et leur mémoire.

De même, à l’échelle locale, des fondations, des associations de réservistes, ainsi que certains musées – et notamment, pour la région AuRA, les musées de la Résistance et de la Déportation de chaque département, la Maison d’Izieu, le musée de l’aviation Clément Ader ou encore le musée européen de l’aviation de chasse – apportent un concours précieux dans la promotion du lien armées-Nation.

Il convient également de souligner le soutien dont a fait preuve l’ONAC-VG vis-à-vis des communes dans la mise en place récente d’écoles de jeunes porte-drapeaux, qui visent à créer du lien entre d’anciens combattants et des collégiens afin de transmettre le flambeau, la mémoire et le drapeau de combats passés qui ont marqué l’histoire de la Nation.

II. L’absence de lien entre les dispositifs existants.

Les dispositifs proposés aux jeunes par la Défense sont ainsi multiples, tout comme les organismes qui les initient. Ceux-ci sont généralement rattachés à des directions, voire même à des ministères différents, et mènent leurs actions isolément, sans qu’aucune véritable synergie ne soit créée. Cet effet est en outre accentué par les nombreuses déclinaisons à l’échelle locale de dispositifs très similaires - si ce n’est quasi identiques dans certains cas –

comme par exemple les périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement organisées par chaque armée et les préparations militaires de la gendarmerie.

Il existe néanmoins une exception à cette absence de lien qui mérite d'être soulignée. Elle réside dans les trinômes académiques, qui associent le Ministère des Armées, le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'IHEDN. Ces trinômes démontrent l'interopérabilité pouvant exister entre différentes structures.

III. Le manque d'optimisation de la lisibilité des dispositifs.

La multiplicité des dispositifs et le manque de lien établi entre eux rend difficilement lisibles les offres proposées à la jeunesse par la Défense et leurs spécificités. Il apparaît ainsi nécessaire de devoir les clarifier et d'apporter plus de cohérence, que ce soit en interne ou directement vis-à-vis des jeunes et de leur entourage.

Il semblerait ainsi pertinent de centraliser l'information et de redéfinir l'ancrage territorial, afin de permettre une meilleure orientation des intéressés vers les dispositifs qui pourraient satisfaire leurs attentes.

CHAPITRE 2 – LA NOTION DE PARCOURS.

Force est de constater que les multiples dispositifs proposés par la Défense aux jeunes manquent significativement de lisibilité, notamment du fait de leur absence partielle – voire même totale dans certains cas – de corrélation. Il apparaît alors indispensable d'accroître cette lisibilité en faisant appel à la notion de parcours (I), et en distinguant le parcours « engagement citoyen » du parcours « engagement militaire » (II).

I. Les enjeux et perspectives de la notion de parcours.

La notion de parcours fait appel à quatre principes – le principe de non-linéarité (A), le principe de personnalisation (B), le principe de diversité (C), et le principe de continuité (D) – qui en font un outil incontournable pour apporter plus de clarté aux dispositifs de la Défense dédiés à la jeunesse.

A. Le principe de non-linéarité.

La nécessité de clarifier les dispositifs de la Défense en faveur des jeunes ne doit en aucun cas être synonyme de rigidité. Il apparaît alors important de préciser que les parcours proposés ne doivent pas faire l'objet d'un cloisonnement. Au contraire, des passerelles doivent être prévues pour faciliter le passage d'un dispositif à un autre.

B. Le principe de personnalisation.

De même, l'optimisation de la lisibilité des dispositifs mis en œuvre par la Défense pour la jeunesse ne doit pas enfermer les jeunes dans des parcours aux contours pré-dessinés. L'objectif poursuivi est au contraire de créer des parcours personnalisés et personnalisables, à l'image de chaque jeune concerné, en fonction de ses appétences et de son évolution personnelle.

C. Le principe de diversité.

Du fait de la diversité des dispositifs proposés, un jeune intéressé a la possibilité de prendre part à plusieurs de ces dispositifs, en parallèle ou bien successivement. Dans un souci de cohérence et de clarté, il apparaît alors important de mettre l'accent sur l'information en amont de l'engagement, et particulièrement sur les prérequis spécifiques à chaque dispositif, afin d'anticiper d'éventuelles incompatibilités.

A titre d'exemple, un réserviste en gendarmerie doit réaliser des démarches relativement lourdes pour intégrer la réserve de l'Armée de Terre. Aussi est-il préférable qu'un jeune intéressé par la réserve soit orienté directement vers la structure qui lui convient le mieux.

D. Le principe de continuité.

La notion de parcours est synonyme de continuité et se traduit par un engagement qui a vocation à perdurer dans le temps. Les dispositifs mis en œuvre par la Défense pour la jeunesse reflètent cette nécessité de continuité, exception faite de certaines activités ponctuelles tels que les rallyes citoyens par exemple, qui permettent toutefois aux jeunes de se sentir membre d'une « communauté de Défense ».

II. La distinction entre deux parcours : « engagement citoyen » et « engagement militaire ».

Dans un souci de lisibilité, et en s'appuyant sur les quatre principes inhérents à la notion de parcours, il est apparu pertinent de faire la distinction entre deux parcours particuliers : les parcours « engagement citoyen » (A) et « engagement militaire » (B). La JDC a été choisie comme jalon. Rendez-vous obligatoire pour tout jeune français, elle permet en effet une analyse statistique et un suivi nominatif.

A. Le parcours « engagement citoyen ».

Le parcours « engagement citoyen » est centré sur le lien armées-Nation qui se développe par le biais de la citoyenneté et de la mémoire. Il regroupe un ensemble de dispositifs relevant principalement de l'éducation, tels que :

- Les classes de Défense et de sécurité globale, avec notamment le lycée de Combrailles, le lycée des métiers Japy ou encore le collège du Renon dans la région AuRA ;
- Les cordées de la réussite, avec pas moins de vingt-sept cordées labellisées dans l'académie du Rhône ;
- Le trinôme académique ;
- Les lycées de la Défense avec par exemple l'Ecole des Pupilles de l'Air de Grenoble ;
- Les journées sport-armées-jeunesse et les rallyes citoyens ;
- Le brevet d'initiation aéronautique ;
- Les Escadrilles Air Jeunesse¹ dont celles présentes au Détachement Air 278 d'Ambérieu-en-Bugey ;
- Les écoles de jeunes porte-drapeaux ;
- La classe inclusive destinée à des jeunes souffrants de troubles autistiques, au sein de l'Ecole des Pupilles de l'Air.

B. Le parcours « engagement militaire ».

Le parcours « engagement militaire » cible la formation professionnelle et la volonté de servir. Il regroupe des dispositifs visant au recrutement des jeunes, tels que :

- Les cadets de la Défense², en partenariat avec le 7^e régiment du matériel de Lyon pour la région AuRA ;
- Les stages et contrats CAJ³ ;
- Les services civiques ;

¹ Ce dispositif incarne une passerelle entre les parcours « engagement citoyen » et « engagement militaire » du fait de leur perméabilité et des liens établis entre eux.

² Cf. *supra*

³ Cf. *supra*

- Les SMV, SMA et les formations de l'EPIDE, bien que ces dernières ne relèvent pas du Ministère des Armées⁴ ;
- Les différentes PMI, PMP et PMS au sein des trois armées et de la gendarmerie ;
- La Garde nationale (réserve opérationnelle) ;
- Les JSP et SPV ;
- La réserve communale de sécurité civile ;
- Le réseau jeunesse et citoyenneté.

Ces deux parcours présentent ainsi des dispositifs variés qu'il convient de mettre en lumière et de valoriser. Cette valorisation doit notamment se faire par le biais de prix, tels que :

- Le concours « Bulles de mémoire », s'adressant aux collégiens et lycéens ;
- Le prix du Gouverneur Militaire de Lyon pour le Bleuets de France, qui récompense la collecte des Bleuets réalisée par des élèves du primaire jusqu'au lycée ;
- Le concours national de la Résistance et de la Déportation, destiné à des élèves de fin de collège et de lycée ;
- Les prix du trinôme académique ;
- Les prix de l'Ordre National du Mérite ou de la Légion d'Honneur, pouvant être remis aux majors des promotions du CSMV ;
- Le prix Armées-Jeunesse, permettant de récompenser différents projets réalisés par des unités militaires en collaboration avec des jeunes.

La distinction des deux parcours « engagement citoyen » et « engagement militaire » permet d'apporter plus de lisibilité dans les multiples dispositifs proposés par la Défense aux jeunes, concourant ainsi à l'objectif de maintien et d'approfondissement du lien existant entre les armées et la jeunesse.

⁴ Cf. *supra*

CHAPITRE 3 – L'IMPORTANCE DU LIEN ENTRE LES ARMEES ET LA JEUNESSE.

Le lien existant entre les armées et la jeunesse est essentiel, ce qui ressort de la présentation du plan d'action 2020-2022 de la DSNJ par le général de corps d'armée MENAQUINE qui affirmait que : « durablement installée au cœur des politiques publiques, la jeunesse est l'une des préoccupations majeures du Ministère des Armées, qu'il s'agisse d'attractivité et de recrutement du soldat, du marin et de l'aviateur de demain, mais aussi du gendarme de demain, d'une acculturation aux enjeux de défense ou simplement de cohésion nationale ». Les questions soulevées quant à la pérennité de ce lien sont à l'origine du présent rapport. Maintenir ce lien en corrélation avec les parcours « engagement citoyen » et « engagement militaire » nécessite la mise en place d'une stratégie d'interaction avec la jeunesse qui se doit d'être actuelle et percutante. Cette stratégie doit se découper en trois étapes successives, la première étant l'initiation du lien par l'information (I), la deuxième s'intéressant à la construction du lien par le recrutement (II), et la troisième s'attachant à la consolidation du lien par la fidélisation (III).

I. L'initiation du lien par l'information.

L'initiation du lien entre les armées et la jeunesse passe nécessairement par l'information, ce qui suppose la mise en place d'une stratégie de communication directement destinée aux jeunes (A) et la recherche d'une sensibilisation à grande échelle de ces jeunes quant aux questions de défense (B), afin de garantir une influence Défense positive dans l'établissement de ce lien (C).

A. Une stratégie de communication à destination des jeunes.

Une information proactive, claire, ciblée et la plus personnalisée possible pour chaque jeune est la clef de l'initiation du lien entre les armées et la jeunesse. On constate en effet un déficit certain en termes de communication s'agissant des concepts d'esprit de défense et

d'engagement auprès des plus jeunes. Un grand nombre de jeunes ne dispose d'aucune connaissance concernant les dispositifs proposés par la Défense alors même que le large choix qui existe est en mesure de présenter des opportunités à des profils très variés. Il apparaît ainsi indispensable de mettre en place une stratégie de communication claire sur l'existence de ces dispositifs pour permettre l'initiation du lien armées-Nation auprès de la jeunesse.

La communication doit débiter auprès des jeunes dont l'esprit de citoyenneté est en plein développement, soit ceux âgés de treize à dix-sept ans. En effet, l'esprit de défense, intimement lié à un ensemble de valeurs, va de pair avec la citoyenneté. Cette communication doit être complémentaire de l'ensemble des actions de jeunesse scolaires et périscolaires déjà proposées par le Ministère des Armées pour cette tranche d'âge. Il est également important que la stratégie de communication mise en place soit conçue à un niveau régional, voire même local, en partenariat avec l'Education nationale, afin d'éveiller l'esprit de défense auprès des jeunes.

B. Une sensibilisation des jeunes aux questions de Défense.

L'initiation du lien entre les armées et la jeunesse passe en second lieu par la sensibilisation des jeunes à l'esprit de défense, notion qui a été définie dans le livre blanc de la Défense et de la sécurité nationale de 2008 de la manière suivante : « l'adhésion de la nation est la condition de l'efficacité de l'appareil de défense et de sécurité et de légitimité des efforts qui lui sont consacrés ». Plus vulgairement, il s'agit de préparer la nation à l'éventualité d'une crise grave.

La culture de défense et de sécurité nationale est inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences que les élèves doivent acquérir pendant leur scolarité. S'il ne s'agit pas d'une discipline à part entière, elle peut être traitée dans les programmes de différentes matières telles que l'enseignement moral et civique, ou l'histoire-géographie, selon les choix pédagogiques des enseignants concernés.

Ainsi, pour favoriser l'enseignement des questions de défense, les relations entre le Ministère des Armées et le ministère de l'Éducation Nationale mériteraient d'être renforcées. Il pourrait par exemple s'agir de développer l'intérêt des professeurs pour l'enseignement de la culture de défense et de sécurité nationale, et de mettre à leur disposition des ressources pédagogiques supplémentaires. L'objectif poursuivi vise à inciter ces professeurs à considérer la Défense comme étant un sujet d'étude pertinent pour l'enseignement de leurs matières respectives, en particulier pour les spécialités sciences de l'ingénieur et géopolitique des programmes de première et terminale.

Des contacts *ad hoc* doivent ainsi être établis entre les trinômes académiques et les proviseurs des lycées et principaux collèges, ou les relais défense, lorsqu'ils sont présents au sein des établissements. Une sensibilisation dans le cadre de la scolarité permettrait en effet une diffusion de l'esprit de défense à l'intégralité des profils, ceci toujours dans l'optique de pousser les jeunes à s'intéresser aux nombreux dispositifs en place. L'ensemble de cette démarche s'inscrit dans l'idée d'identifier les jeunes les plus susceptibles d'entamer un parcours menant à l'engagement.

C. Une influence positive dans l'établissement du lien.

La notion d'influence revêt une importance certaine dans une approche d'initiation d'un lien pérenne. Une fois le socle reposant sur la communication et la sensibilisation établi, il convient d'influencer les jeunes touchés positivement en leur présentant des opportunités concrètes, afin de construire avec eux un projet de parcours. Pour ce faire, il est nécessaire de bien appréhender le profil de chaque jeune concerné, notamment en partant du constat selon lequel chaque génération développe une dynamique qui lui est propre. Les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins éducatifs de chacun doivent donc être adaptés.

L'influence passe ainsi par une véritable compréhension de la motivation des jeunes au niveau individuel, mais également d'un point de vue générationnel. Plusieurs pistes de réflexion propres au public visé ressortent ainsi, telles que le besoin de sens en lien avec le vécu du

quotidien, le besoin de dynamisme et d'action, ou encore le besoin de s'exprimer et de se confronter. Pour répondre à ces besoins, il convient d'adopter une posture mêlant l'écoute, la valorisation et la stimulation, ce qui va également permettre de passer d'une phase d'initiation à une phase de construction du lien.

II. La construction du lien par le recrutement.

Une fois le socle informatif établi, par le biais de la communication, de la sensibilisation et de l'influence, il est possible d'envisager le recrutement des jeunes au sein des parcours de la Défense. Ce recrutement constitue la véritable clef de voute du lien avec les armées. Ainsi, lorsqu'un jeune s'engage dans un parcours, il doit bénéficier d'un apport positif tant du point de vue de son projet professionnel que de celui de son accomplissement personnel. Les dispositifs proposés doivent donc présenter un large éventail de métiers (A), tout en étant ancrés dans la réalité, ce qui suppose d'avoir au préalable ciblé les besoins en recrutement (B). L'engagement du jeune sur un parcours doit aussi faire l'objet d'un accompagnement, rythmé par le témoignage de différents professionnels déjà engagés (C).

A. La présentation d'un large éventail de métiers.

Les armées proposent de nombreux domaines variés d'activité. Il est donc essentiel de mettre en avant cette diversité pour éviter aux jeunes d'avoir une image quelque peu stéréotypée des métiers de la Défense qui se limiterait à celle du soldat armé, au combat ou lors d'un défilé, et leur présenter une vision plus juste de la réalité en proposant des parcours susceptibles d'attirer des profils très variés. Ainsi, en se fondant sur le socle qui allie l'esprit de défense aux valeurs de l'engagement, la construction du lien armées-jeunesse doit passer par la concrétisation des attentes et aspirations professionnelles des jeunes.

La mise en valeur des multiples métiers de la Défense est indispensable pour donner du sens à différents parcours. Il est important de souligner que tous les jeunes attirés par les armées ne répondent pas nécessairement à l'aspiration de partir défendre les intérêts de la France en opération extérieure. L'éventail de métiers présentés aux jeunes doit donc être le plus large

possible, du métier de mécanicien à celui de cuisinier, en passant par le métier de technicien de l'information et des télécommunications, etc. Les métiers de la Défense recouvrent aujourd'hui la quasi-totalité des domaines d'activité du civil. C'est une richesse qu'il est important de rappeler au grand public, et tout particulièrement à la jeunesse, afin d'assurer aux parcours de la Défense l'attrait d'un public large aux profils variés.

B. L'analyse préalable des besoins en recrutement.

La mise en avant des divers métiers de la Défense ne doit en aucun cas occulter la réalité des besoins en recrutement, qui tendent à varier d'un secteur d'activité à un autre. Dès lors, il apparaît nécessaire de cibler les corps de métiers pour lesquels le besoin en recrutement est le plus fort, et d'actualiser la liste de ces corps de métiers le plus régulièrement possible. Cela implique également un suivi et une mise à jour continue des parcours, de sorte que ceux-ci soient conformes aux besoins du Ministère des Armées lorsqu'ils sont présentés aux jeunes dans le cadre d'un recrutement sur le parcours « engagement militaire ».

C. Le témoignage de professionnels engagés.

Le témoignage de professionnels déjà engagés constitue un moyen très fort dans la construction du lien armées-jeunesse par un biais simple, l'identification. Que ce soit par l'intermédiaire de supports vidéo, d'interventions en milieu scolaire ou de rencontres organisées, le témoignage d'un militaire d'active ou d'un réserviste expliquant son parcours présente de nombreux atouts. Les jeunes peuvent en effet s'identifier à leur interlocuteur et se projeter dans un parcours précis. Ces témoignages sont également des sources précieuses d'échange entre les jeunes et les intervenants – exception faite de ceux réalisés sur des supports vidéo et projetés – qui contribuent à la construction du lien et permettent d'offrir une perspective concrète sur la réalité des métiers de la Défense.

III. La consolidation du lien par la fidélisation.

Une fois le lien armée-jeunesse construit et établi, il est essentiel de le consolider. Cette consolidation doit reposer sur un double mécanisme de suivi des jeunes, avec d'une part un suivi administratif permanent qui pourrait être coordonné par la DSNJ, et d'autre part une mobilisation de l'intérêt déclaré pour la Défense par des actions ciblées, des newsletters, l'adhésion à des groupes d'intérêts liés à la Défense, etc. La consolidation du lien passe aussi par la fidélisation des jeunes montrant un intérêt pour les questions de défense, ce qui doit se traduire par une véritable reconnaissance de leur engagement citoyen (A), ainsi que des compétences acquises grâce à cet engagement (B). Il pourrait également être intéressant de considérer une validation académique de l'engagement citoyen (C).

A. La reconnaissance de l'engagement du jeune citoyen-acteur.

Le jeune qui s'engage au profit de la collectivité se trouve généralement dans une position où il prend part à de multiples activités, et apprend donc à s'organiser entre le temps scolaire et ces activités, qui lui permettent de se réaliser et de développer son estime de soi. Que les dispositifs auxquels il prend part soient orientés vers une expérience éducative ou un parcours professionnel, cette multiplicité d'engagements construit l'identité du jeune pour lui-même et pour autrui, et développe son rapport au groupe, au travail et à l'emploi.

Les engagements de tout jeune doivent être considérés comme des espaces d'épanouissement personnel, qu'ils prennent la forme d'investissements liés à des aspirations professionnelles ou de plaisirs désintéressés. Il s'agit généralement d'expériences épanouissantes, favorisant l'appropriation de savoirs et de savoir-faire et offrant l'opportunité de découvrir un environnement déconnecté de l'espace scolaire. La multiplicité des formes d'engagement incite en outre un jeune à s'impliquer, ce qui crée un ancrage territorial fort et contribue au renouvellement de la vie démocratique des générations futures. Il apparaît alors indispensable de valoriser les formes d'engagement qui se feraient au profit d'autrui, et d'en faire des références pour tout jeune désireux de s'engager. Les parcours de la Défense doivent incarner les valeurs véhiculées par de tels engagements afin de contribuer à la construction des citoyens de demain.

B. La reconnaissance des compétences acquises grâce à l'engagement.

Outre la reconnaissance de l'engagement d'un jeune en tant que citoyen-acteur, il est également important d'envisager les compétences multiples comme étant une richesse collective, et ce dès l'adolescence, de manière à contribuer à la mise en place d'une culture démocratique renouvelée, capable de nourrir la confiance et la cohésion sociale.

A ce jour, il existe déjà quelques dispositifs de valorisation des compétences acquises au travers de l'engagement, mais ils restent peu connus et rarement utilisés. Il apparaît alors judicieux que chaque organisme employeur associatif ou institutionnel mette en place de nouveaux dispositifs communs de valorisation de l'engagement citoyen, notamment par la création d'un « passeport de l'engagement » destiné aux jeunes, avec la délivrance systématique d'attestations de formation, permettant ainsi une traçabilité certifiée des expériences d'engagement. La mise en avant plus régulière des parcours d'engagement, même modestes, au service des autres, et l'organisation de cérémonies officielles de remises de certificats contribueraient également à valoriser les acquis découlant de ces expériences d'engagement vécues par les jeunes.

C. La validation académique de l'engagement citoyen.

La reconnaissance de l'engagement et de ses acquis revêt une importance particulière dans la consolidation du lien armées-jeunesse, mais elle reste insuffisante. Il apparaît également nécessaire de créer, à l'instar de ce qui existe déjà dans certains pays, une dynamique de reconnaissance globale, ou spécifique par l'ensemble des acteurs, des engagements pris par les jeunes et de leurs apports pour la société française. S'agissant des armées, il semblerait donc judicieux d'intégrer cette problématique dans les travaux interministériels portant sur les questions de jeunesse, de coopérer en région avec la DRAJES, et d'envisager une extension du trinôme académique.

S'agissant des collèges et lycées de l'enseignement général et agricole, il semble important d'appuyer la mise à jour effective et régulière du portefeuille de compétences, qui atteste

l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun, prenant notamment en compte le sens de l'initiative, l'autonomie, la prise de responsabilité ou encore l'implication dans des projets collectifs. Il conviendrait d'intégrer l'engagement citoyen dans la construction des parcours de formation proposés aux jeunes par la mise en place d'outils d'identification et de valorisation des compétences acquises au travers de cet engagement citoyen, comme par exemple la délivrance de diplômes spécifiques par l'Education nationale ou le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. De même, il serait bénéfique d'envisager une reconnaissance de la valeur qualifiante des formations dispensées dans le cadre d'engagements en faveur de la collectivité, en les intégrant par exemple aux référentiels de formations diplômantes. En effet, aujourd'hui, l'Ecole valorise uniquement les compétences formelles qu'elle-même délivre. Il semblerait pourtant opportun que la participation volontaire de collégiens et lycéens à des projets citoyens profitant à la communauté nationale, que ce soit dans le cadre scolaire ou en dehors, donne lieu à une option dont l'évaluation par les enseignants serait prise en compte pour les examens du DNB, du CAP, du BEP et du baccalauréat.

S'agissant des universités, la reconnaissance des engagements des étudiants est déjà relativement répandue, notamment au travers de l'attribution de crédits ECTS ou de points de bonification. En outre, à condition de satisfaire à certaines conditions, les universités peuvent également valider les acquis de l'expérience de l'engagement, par le biais d'une VAE. A titre d'exemple, toute personne ayant exercé une activité bénévole pour une durée de trois années minima peut faire la demande d'un diplôme en lien avec son expérience. Néanmoins ces dispositifs semblent insuffisants, et il apparaît nécessaire d'envisager la création d'un « portefeuille électronique de compétences » qui suivrait un jeune durant toute sa scolarité, puis dans le supérieur le cas échéant, avec une attribution harmonisée des unités constitutives des diplômes du DNB, du CAP, du BEP et du baccalauréat, puis des crédits ECTS en milieu universitaire.

Hors du milieu scolaire et universitaire, une meilleure connaissance de la certification CLÉA, par ailleurs éligible au compte personnel de formation, appuierait également une reconnaissance de la valeur de l'engagement, notamment grâce à une certification du socle

de connaissances et des compétences professionnelles, permettant de sécuriser les parcours, de développer l'employabilité et d'ouvrir à la formation professionnelle.

CONCLUSION AU TITRE I.

Les multiples dispositifs proposés aux jeunes par la Défense n'ont pas toujours de lien les uns avec les autres, et ne bénéficient pas d'un référencement dans une base de données unique. En conséquence, ces dispositifs apparaissent comme peu lisibles et assez difficiles d'accès pour les jeunes, ce qui dessert le lien créé entre les armées et la jeunesse.

Pour remédier à ce phénomène, il semble intéressant de faire appel à la notion de parcours, et de regrouper ces dispositifs au sein de deux types de parcours, l'un étant centré sur le développement du lien armées-Nation par le biais de la citoyenneté et de la mémoire, au travers de dispositifs relevant principalement de l'Education nationale, le parcours « engagement citoyen » ; l'autre s'intéressant plus à la formation professionnelle et à la volonté de servir, par le biais de dispositifs visant à recruter des jeunes, le parcours « engagement militaire ».

Pour orienter la jeunesse vers ces parcours et établir un lien solide avec les armées, il est nécessaire d'adopter une stratégie en trois étapes. La première étape, l'initiation du lien, repose sur la qualité de transmission des informations relatives aux parcours, par le biais d'une communication directement adaptée au public cible et d'une sensibilisation des jeunes aux questions de défense, en s'assurant de l'influence positive de l'établissement du lien. La deuxième étape, la construction du lien, s'inscrit dans une logique de recrutement des jeunes, qui passe par une analyse précise des besoins en recrutement, puis par la présentation d'un large éventail de métiers en lien avec ces besoins, en s'appuyant sur le témoignage de professionnels déjà engagés. La troisième étape, la consolidation du lien, concerne la fidélisation des jeunes intéressés par la Défense, ce qui suppose une reconnaissance de leurs divers engagements et des compétences ainsi acquises. Cette troisième étape incite également à s'interroger sur la mise en place éventuelle d'une validation académique des engagements citoyens.

TITRE II – DES PROPOSITIONS CONCRETES NECESSAIRES A L’AFFERMISSEMENT DU LIEN ENTRE LES ARMEES ET LA JEUNESSE.

Les constats dressés au Titre I amènent à la nécessité de mettre en place un outil numérique afin de valoriser et d'encadrer la démarche de maintien du lien entre les armées et la jeunesse. Cet outil se matérialiserait sous la forme d'une plateforme en ligne interactive (Chapitre 1). Il reste toutefois important de continuer à s'appuyer sur les fiches de liaison de la JDC en parallèle de cet outil (Chapitre 2). L'instauration de rendez-vous réguliers entre les armées et la « communauté d'intérêt Défense » AuRA permettrait également d'affermir le lien armées-jeunesse (Chapitre 3).

CHAPITRE 1 – LA CREATION D’UNE PLATEFORME EN LIGNE INTERACTIVE.

Le manque de visibilité et de lisibilité des dispositifs proposés aux jeunes par la Défense a conduit le groupe de travail de la CAJ de Lyon à réfléchir à la création d’un outil numérique prenant la forme d’une plateforme en ligne interactive destinée à répertorier ces dispositifs (I), et à formuler des hypothèses quant au support qui pourrait l’accueillir (II).

I. Le contenu et les caractéristiques techniques de la plateforme.

La plateforme interactive imaginée par le groupe de travail de la CAJ de Lyon doit répertorier toutes les informations relatives aux dispositifs régionaux s’inscrivant dans les parcours « engagement citoyen » et « engagement militaire », et ce de manière ludique et accessible. Son contenu devra donc nécessairement être mis à jour régulièrement pour assurer un ancrage de l’information dans l’actualité des dispositifs de la région, ce qui représente une certaine charge de travail qui pourrait être confiée à des jeunes en service civique par exemple. Elle aura vocation à guider ses utilisateurs vers l’un ou l’autre des parcours selon leur profil, notamment en fonction de leur âge, et de leurs centres d’intérêts, puis de proposer les dispositifs qui sembleraient les plus pertinents et les plus adaptés au profil renseigné.

Outre les dispositifs régionaux de la Défense, la plateforme doit également référencer les dispositifs du Ministère des Armées et ceux des associations partenaires au service de l’engagement de la jeunesse, ceci dans une volonté de mettre en place une « communauté d’intérêt Défense » auprès des jeunes.

S’agissant des caractéristiques plus techniques de la plateforme, elle a été imaginée avec un visuel attrayant et moderne, bien adapté au public jeune auquel elle est destinée. Elle doit également être consultable sur tous les supports numériques (ordinateurs, smartphones, tablettes, etc.) afin de bénéficier d’une visibilité la plus large possible, et favoriser l’interactivité, de sorte que tout utilisateur ait un rôle actif et déterminant dans les résultats

qui lui seront présentés. **Un cahier des charges présenté en annexe a été établi par le groupe de travail pour cet outil.**

II. Les hypothèses de supports pouvant accueillir la plateforme.

Le déploiement de la plateforme interactive pourra se faire selon deux hypothèses, soit en l’adossant directement au site MaJDC.fr sous forme de base de données intégrée (A), soit en créant un site dédié qui abritera la plateforme (B). Ces deux hypothèses sont détaillées dans le cahier des charges présenté en annexe, accompagnées de précisions concernant les différentes contraintes qui en découlent, qu’elles soient d’ordre technique, fonctionnel ou financier (annexe 2).

A. L’adossement de la plateforme au site MaJDC.fr.

MaJDC.fr, qui centralise toutes les démarches relatives à la JDC, est un site incontournable pour tout jeune. Adosser la plateforme interactive à ce site permettrait de s’affranchir d’un lourd travail de référencement et de communication à destination du public ciblé. L’intégration de la plateforme dans le site MaJDC.fr présente en outre une faisabilité technique satisfaisante.

Néanmoins, cette première hypothèse présente également quelques inconvénients, le premier d’entre eux étant l’éventuelle nécessité de devoir obtenir une autorisation pour l’utilisation du site. La gestion du contenu de la plateforme peut, elle aussi, être litigieuse, notamment du fait que le site MaJDC.fr concerne tout le territoire national, alors que la plateforme a vocation à être de portée régionale. Enfin, s’agissant des aspects plus techniques, une plateforme qui serait intégrée au site MaJDC.fr devrait respecter sa charte graphique, ce qui contribue à rigidifier la souplesse de l’outil imaginé, et entrave ainsi le dynamisme de cette démarche novatrice.

B. La création d’un site dédié abritant la plateforme.

La création d'un site internet dédié qui abriterait la plateforme présente de nombreux avantages, puisqu'il laisse une liberté totale concernant la charte graphique, l'agencement de la plateforme, et les outils qu'elle intégrerait, comme par exemple un agenda des événements de la Défense et des partenaires. Cela permet également de s'affranchir des problématiques d'autorisation d'utilisation du site et de gestion du contenu de la première hypothèse.

Néanmoins, cette seconde hypothèse présente elle aussi quelques inconvénients à prendre en compte, et notamment les coûts de location de nom de domaine, de maintenance et de mise à jour des contenus. La création d'un site *ex-nihilo* suppose également de disposer de personnel présentant les compétences nécessaires, ou de devoir le former à cet effet, voire de démarcher une entreprise spécialisée.

CHAPITRE 2 – L'IMPERIEUSE NECESSITE DE S'APPUYER SUR LES FICHES DE LIAISON.

La JDC et le très large public qu'elle concerne – une classe d'âge entière chaque année – constituent un atout significatif dans le maintien d'un lien pérenne entre les armées et la jeunesse. En effet, à l'issue de chaque journée de JDC, les jeunes ont la possibilité de manifester leur intérêt pour les armées en complétant une fiche dite « de liaison », sur laquelle ils renseignent leurs coordonnées et indiquent s'ils souhaitent être recontactés. Ces fiches sont ensuite transmises aux recruteurs concernés des armées et de la gendarmerie, auxquels il incombera d'initier le lien au moment jugé opportun.

La JDC en elle-même permet de délivrer un message à la jeunesse au fil des ans. Les fiches de liaison constituent l'aboutissement pratique et opérationnel de la JDC en permettant aux recruteurs de contacter directement des jeunes intéressés. Ces deux dispositifs représentent ainsi des ressources importantes pour le maintien du lien avec la jeunesse, et il apparaît nécessaire d'optimiser leur apport.

Il est également important de souligner que la JDC permet d'évaluer le niveau de lettrage des jeunes et de détecter d'éventuels décrochages scolaires, par l'intermédiaire de divers tests réalisés au cours de la journée à laquelle ils prennent part. Pour les jeunes concernés âgés de moins de dix-huit ans, les informations sont transmises directement à leurs établissements scolaires. Pour les plus âgés, un entretien est organisé avec les encadrants de la JDC pour les rediriger vers des structures telles que l'EPIDE ou les missions locales, afin de les réinsérer dans un parcours de réussite.

Il semble alors pertinent d'envisager une mise à jour régulière du contenu des fiches de liaison, en lien notamment avec une analyse préalable des besoins en recrutement, par l'ajout de questions plus ciblées sur les domaines d'appétence des jeunes, leur profil et leurs compétences par exemple, ce qui permettrait d'orienter chaque jeune intéressé vers la structure la plus adaptée. Il pourrait également être intéressant d'élargir la diffusion des fiches

de liaison aux partenaires du Ministère des Armées, afin de multiplier les contacts possibles entre les jeunes et l'ensemble des structures tournées vers l'engagement.

Ainsi, dans une perspective de consolidation du lien armées-Nation qui passe nécessairement par l'établissement d'un lien armées-jeunesse pérenne, il apparaît important de rappeler la nécessité de s'appuyer sur les dispositifs incontournables que représentent les JDC, voire même de renforcer ces dispositifs.

CHAPITRE 3 – L'INSTAURATION DE RENDEZ-VOUS REGULIERS ENTRE LES ARMEES ET LA « COMMUNAUTE D'INTERET DEFENSE » AUVERGNE-RHONE-ALPES.

La crise sanitaire actuelle et la dématérialisation de la plupart des activités de rayonnement qu'elle entraîne ne doivent en aucun cas occulter la nécessité de créer du lien en présentiel. Le lien ne saurait s'initier, se construire et se pérenniser sans interaction sociale. Il apparaît alors judicieux d'envisager l'organisation de différents événements entre la jeunesse et les différentes autorités militaires de la région AuRA, qu'il s'agisse du Gouverneur Militaire de Lyon, des délégués militaires départementaux, ou des commandants de formation par exemple. En effet, ces autorités sont des personnalités importantes et parfois éloignées d'une jeunesse qui n'est pas engagée dans leurs rangs. Afin de restaurer une certaine proximité et de permettre une meilleure connaissance des armées et de ses valeurs par la jeunesse, il semble opportun d'organiser différents événements et activités physiques en ce sens.

A cet égard, la délégation Auvergne Rhône-Alpes des Jeunes IHEDN a déjà institué depuis près de trois ans les footings du Gouverneur Militaire de Lyon. Tous les deux mois environ, un groupe de jeunes a ainsi le plaisir de courir aux côtés du Gouverneur et de son cabinet. Il arrive souvent qu'une section de militaires déployés en opération Sentinelle à Lyon prenne également part à cette activité. L'objectif n'est pas la performance, mais l'interaction et la proximité, favorables à la création d'un lien privilégié entre les jeunes et les militaires participant. A l'issue de chaque footing, le Gouverneur fait un point sur la situation des armées, ce qui donne lieu à des échanges particulièrement enrichissants et constructifs.

Ces footings sont très appréciés des jeunes, qui viennent de plus en plus nombreux au fil des séances. Le général LOIACONO, conscient de la richesse de ces temps d'échange et de partage affirmait d'ailleurs en 2020 : « faisons confiance à notre jeunesse engagée avec ses qualités et ses défauts, et inspirons-la »⁵.

⁵ Cérémonie des vœux 2020 du Gouverneur Militaire de Lyon, Hôtel Vitta, janvier 2020

A l'image de cette initiative des Jeunes IHEDN, il serait intéressant de décliner l'idée, en organisant d'autres activités physiques à destination de différents publics à identifier, avec des autorités militaires différentes. Cela permettrait de consolider le maillage territorial qui unit la jeunesse locale aux dispositifs du Ministère des Armées, de créer du lien entre les militaires participant et les jeunes, et d'inculquer par l'expérience à ces jeunes les valeurs propres à l'Institution que sont la cohésion, le respect et la fraternité, avec pour objectif de leur permettre de développer un sentiment d'appartenance à une « communauté d'intérêt Défense ».

CONCLUSION AU TITRE II.

Le manque de visibilité et de lisibilité des dispositifs de la Défense à destination des jeunes fragilise la stabilité et la pérennité du lien armées-jeunesse. Outre les mesures visant à améliorer l'initiation et la construction du lien, la mise en place d'un outil numérique apparaît alors nécessaire pour encadrer et valoriser la démarche de maintien de ce lien. Cet outil numérique a été imaginé sous la forme d'une plateforme en ligne interactive, ludique et accessible, répertoriant toutes les informations relatives aux dispositifs régionaux et nationaux s'inscrivant dans les deux parcours « engagement citoyen » et « engagement militaire ».

Bien qu'ayant un rôle essentiel à jouer dans le maintien du lien armées-jeunesse, la plateforme ne doit toutefois pas se substituer au dispositif déjà en place des fiches de liaison. Il s'agit en effet d'une source précieuse d'informations permettant de répondre aux besoins en recrutement du Ministère des Armées, dont l'utilisation doit perdurer, avec quelques améliorations néanmoins.

Le maintien et le renforcement du lien entre les armées et la jeunesse doit enfin passer par l'instauration d'interactions sociales régulières, comme par exemple l'organisation d'activités sportives communes entre jeunes et militaires, avec pour ambition la création d'une « communauté jeunesse d'intérêt Défense » qui permettrait de fidéliser la jeunesse et de la fédérer autour des valeurs véhiculées par les armées.

CONCLUSION

L'étude menée par le groupe de travail de la CAJ de Lyon établit que les dispositifs de la Défense dédiés à la jeunesse sont nombreux, mais disparates et peu lisibles. Faisant appel à la notion de parcours, l'identification de deux parcours « engagement citoyen » et « engagement militaire » permet de regrouper l'offre de ces dispositifs au sein d'entités plus cohérentes, et autour desquelles la communication peut être facilitée afin de devenir plus audible pour les jeunes.

La notion de lien est cardinale pour donner du sens à l'engagement de la jeunesse. Il apparaissait donc capital que les dispositifs et solutions proposées dans ce rapport incarnent le fer de lance de la construction et de la consolidation du lien armées-jeunesse. Avec l'identification de deux parcours regroupant les différents dispositifs de la Défense, il a semblé aussi nécessaire d'imaginer un outil moderne et ergonomique permettant de concrétiser ce lien par la mise en valeur des parcours identifiés et l'édification d'une « communauté jeunesse d'intérêt Défense ».

Les différentes préconisations du groupe de travail visent à renforcer la visibilité et la promotion des nombreux dispositifs de la Défense destinés aux jeunes, ainsi qu'à établir un lien fort et pérenne entre la jeunesse et les armées dans toute leur diversité. Madame Geneviève DARIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants déclarait d'ailleurs à l'occasion de la présentation du plan « Ambition armées-jeunesse » 2022 qu'« un pays qui n'investit pas pour sa jeunesse est un pays qui se prive de son futur. Il n'est en effet d'avenir durable pour une Nation qu'avec une jeunesse engagée, enthousiaste, optimiste et citoyenne. C'est sur elle que nous portons nos espérances et c'est avec elle que nous construisons la France et l'Europe de demain ».

ANNEXE 1 – LISTE DES DISPOSITIFS PREVUS PAR LA DEFENSE POUR LA JEUNESSE.

Le tableau ci-dessous liste de manière exhaustive les différents dispositifs de la Défense destinés à la Jeunesse.

Nom du dispositif	Tranche d'âge	Public ciblé	Objectif	Durée	Type de lien
Journée Défense et Citoyenneté	16 - 25 ans	Tous les jeunes	Sensibilisation à l'esprit de défense et de sécurité ainsi qu'à l'engagement dans la société. Détection des jeunes en difficulté.	1 journée	Journée obligatoire
Journée Défense et Mémoire dans le cadre du SNU	16 - 25 ans	Tous les jeunes	Sensibilisation à l'esprit de défense et de sécurité ainsi qu'à l'engagement dans la société et à la mémoire.	1 journée (sur un séjour de 15 jours)	Aujourd'hui : basé sur le volontariat des jeunes A terme : obligatoire
Classe de Défense et de Sécurité Globale	12 - 16 ans	Elèves du secondaire, issus prioritairement du réseau d'éducation prioritaire	Projets pédagogiques et éducatifs interdisciplinaires et pluriannuels, menés à l'initiative d'une équipe enseignante, en partenariat avec une unité militaire, dans le cadre de l'enseignement de défense. Elles consistent en des temps de rencontres et d'échanges entre les élèves et les militaires, répartis tout au long de l'année scolaire.	1 à 2 années scolaires	Partenariat ou jumelage entre un groupe classe et une unité militaire Initiative du professeur et volontariat des élèves pour intégrer la CDSG
Cadets de la Défense	12 - 16 ans	Elèves du secondaire, prioritairement en REP	Accueillir des collégiens ou des lycéens au sein d'unités militaires dans le cadre d'un partenariat avec les établissements scolaires	1 année scolaire	

			environnants afin d'initier les jeunes à l'éthique militaire et aux valeurs citoyennes, dans un esprit collectif et de mixité sociale.		
Escadrilles Air Jeunesse	12 - 25 ans				
Enseignement dans le cadre du Brevet d'Initiation Aéronautique					
Cordées de la réussite - Tutorat	15 - 18 ans	Lycéens méritants	Parrainage de lycéens méritants par des élèves d'une grande école de la défense afin de leur donner une plus grande ambition et de démystifier l'accès aux études supérieures, grâce à un accompagnement pédagogique.	1 année scolaire	Tutorat dans le cadre scolaire
Lycée de Défense (ouverture sociale)	15 - 18 ans	Lycéens boursiers, principalement issus de REP	Ouvrir les lycées de Défense à des élèves sur critères sociaux et scolaires.	1 à 3 années scolaires	
Classes préparatoires à l'enseignement supérieur	16 - 18 ans	Bacheliers, en priorité boursiers	Classes préparatoires de transition destinées à des bacheliers désireux de passer les concours des grandes écoles de la Défense et dont le niveau ne permet pas d'intégrer directement une classe préparatoire.	1 année scolaire	
Journées Sport-Armées-Jeunesse	12 - 16 ans	Elèves du secondaire, prioritairement en REP	Manifestations annuelles organisées avec les armées, dans toute la France métropolitaine et outre-mer. Ces journées permettent à plus de 10 000 jeunes d'avoir des activités sportives en compagnie de militaires.	1 fois par an	Dispositif "one shot"

Rallyes citoyens	12 - 16 ans	Elèves du secondaire, prioritairement en REP	Renforcer les connaissances et l'esprit d'équipe des jeunes, tout en les initiant à des activités citoyennes, sous une forme ludique et adaptée à leur âge.	Manifestations ponctuelles	Dispositif "one shot"
Ecole des jeunes porte-drapeaux	12 - 16 ans	Elèves du secondaire, prioritairement en REP	Former des jeunes porte-drapeaux, pour appuyer la transmission de la mémoire entre générations.		
Prix armées-Jeunesse			Récompenser et valoriser les unités militaires et leurs partenaires (écoles, associations, etc.), ayant mené une action spécifique à destination des jeunes, hors de leurs missions habituelles	1 fois par an	
Périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la Défense nationale	16 - 30 ans		Première expérience militaire : découverte de la vie en collectivité, de la mixité sociale, ainsi que de la cohésion et du dépassement de soi. Prélude à une réserve opérationnelle.	1 à 4 semaines	
Préparation Militaire Supérieure Maîtrance	Bac à Bac+2				
Préparation Militaire Supérieure Marine Etat-Major	Bac+3 à 29 ans				
Préparation Militaire Supérieure Marine Marchande		Elèves des écoles de formation de la Marine marchande			
Préparation Militaire Terre					
Préparation Militaire Découverte					

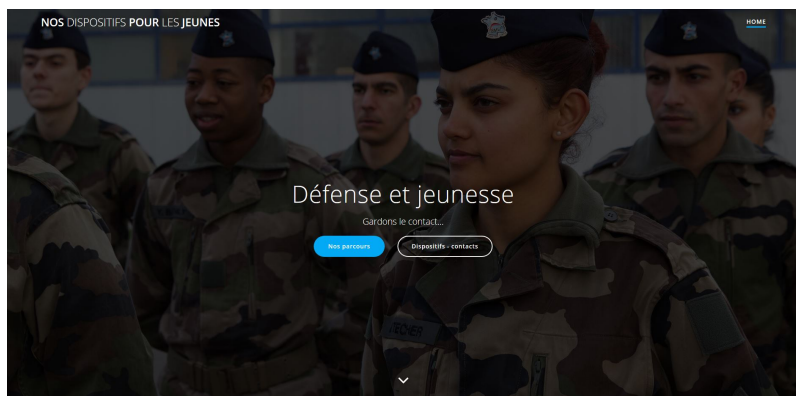
Préparation Militaire Supérieure de l'Armée de Terre					
Préparation Militaire de Gendarmerie					
Préparation Militaire Supérieure de Gendarmerie					
Préparation Militaire Marine					
Réserve opérationnelle					
Réseau Jeunesse et Citoyenneté			Réseau créé en 2018 et constitué de réservistes opérationnels. Ils ont pour mission de mettre en œuvre, au plus près des territoires et des acteurs locaux, les dispositifs portés par le Ministère des Armées au profit de la jeunesse.		
Stages et contrats armées-jeunesse	18 - 25 ans	Etudiants ou jeunes en recherche d'emploi	Première expérience professionnelle dans le monde de la Défense.		
Service Civique	16 - 25 ans Etendu à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap	Etudiants ou jeunes en recherche d'emploi	Possibilité de vivre de nouvelles expériences, de s'ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité. Possibilité de recevoir et de transmettre le sens des valeurs républicaines et de contribuer au renforcement du lien social. Opportunité de développer et d'acquérir de nouvelles compétences.	6 à 12 mois	Engagement volontaire, contractuel et indemnisé

Service Militaire Volontaire	18 - 25 ans	Jeunes déscolarisés, sans diplôme et sans emploi	Insertion professionnelle et inclusion sociale.	8 mois renouvelables 2 fois 2 mois	Volontariat - contrat avec le Ministère des Armées
Service Militaire Adapté		Jeunes déscolarisés	Insertion professionnelle et inclusion sociale outre-mer.		Volontariat - contrat avec le Ministère des Armées
EPIDE	18 - 25 ans	Jeunes sans qualification professionnelle et sans emploi	Approche globale pour une insertion sociale et professionnelle durable.	Jusqu'à 24 mois	Contrat de volontariat
Création d'une classe destinée à de jeunes autistes au sein d'un lycée de la Défense		Jeunes en situation de handicap			
Jeunes Sapeurs-Pompiers	11 - 18 ans		Faire découvrir l'activité des pompiers et donner envie de s'engager en tant que pompier volontaire.		
Sapeurs-Pompiers Volontaires	A partir de 16 ans		Renfort des sapeurs-pompiers professionnels.		

ANNEXE 2 – MAQUETTE DE LA PLATERFORME INTERACTIVE EN LIGNE.

Les captures d'écrans suivantes ont été effectuées à partir de la maquette de la plateforme interactive en ligne créée par le groupe de travail de la CAJ de Lyon. Elles illustrent la volonté de mettre en place un outil ludique et accessible mettant en exergue les deux parcours « engagement citoyen » et « engagement militaire » de manière lisible.

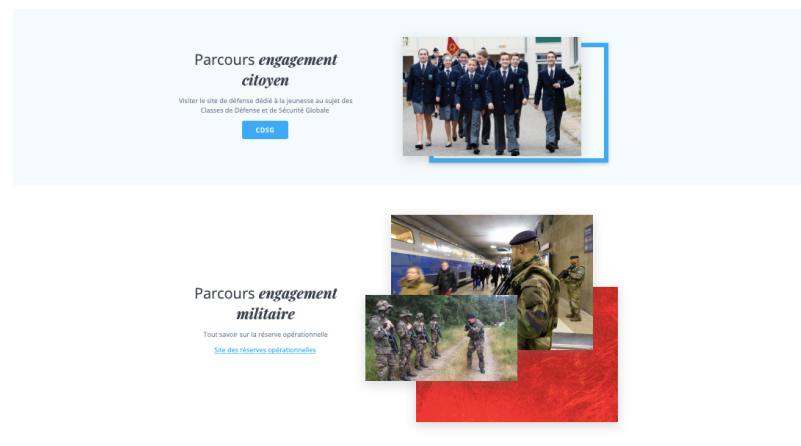
I. La page d'accueil.



Capture d'écran de la page d'accueil de la plateforme en ligne interactive

L'image ci-dessus est une capture d'écran de la page d'accueil du site qui héberge la plateforme. La recherche d'un aspect visuel attrayant et épuré vise à faciliter la navigation et à donner plus de clarté aux informations affichées. Un simple clic renvoie directement aux deux parcours identifiés via la bulle bleue « nos parcours », ou à la liste des dispositifs présents en région et les liens de leurs contacts de référence via la bulle blanche « dispositifs – contacts ».

II. La présentation des parcours.



Capture d'écran de la présentation des deux parcours identifiés

L'image ci-dessus est une capture d'écran de la page qui s'affiche lorsque l'utilisateur clique sur la bulle bleue « nos parcours » de la page d'accueil. Le visuel présente sommairement les deux parcours. Il suffit alors de cliquer sur l'un des deux pour obtenir une vue détaillée du parcours sélectionné et des dispositifs qui lui sont associés.

III. La liste des dispositifs et leurs contacts de référence.



Entité	Site	Facebook	Twitter	Instagram	LinkedIn
jeunesse défense	https://www.defense.gouv.fr/jeunesse/	Lien		Go	Go
Scouts et guides de France	https://www.sgdff.fr/	Go	Go	Go	
IDC	https://imajdc.fr				

Présentation CDSG :

Présentation de la vidéo des classes de défense et de sécurité globale



Capture d'écran de la liste des dispositifs et de leurs contacts de référence

L'image ci-dessus est une capture d'écran de la liste des dispositifs de la Défense destinés à la jeunesse et présents en région, qui s'affiche lorsque l'utilisateur clique sur la bulle blanche « dispositifs – contacts » de la page d'accueil. La liste s'accompagne des différents liens de contacts de référence pour chaque dispositif. La page peut également intégrer des vidéos de présentation ou d'actualité concernant les dispositifs, comme c'est le cas sur la capture ci-dessus.

ANNEXE 3 – CAHIER DES CHARGES DETAILLE DE LA PLATEFORME EN LIGNE INTERACTIVE.

I. L'objet de la plateforme.

- ➔ Il s'agit d'un outil communicationnel et informatif matérialisé par une plateforme en ligne. Il sert une démarche pédagogique, en permettant au public visé d'accéder à une information claire et lisible, grâce à un visuel ludique et moderne.
- ➔ La plateforme a pour fonction première de présenter différents dispositifs associatifs ou du Ministère des Armées s'adressant aux jeunes, regroupés au sein de deux parcours identifiés « engagement militaire » et « engagement citoyen ». Sa fonction secondaire consiste à former une communauté en ligne de jeunes partageant le centre d'intérêt « défense ».
- ➔ La plateforme doit répondre à un impératif d'interactivité et mettre en avant l'un ou l'autre des parcours et ses dispositifs les plus pertinents, en fonction des données renseignées par l'utilisateur.

II. Les critères techniques de la plateforme.

La plateforme interactive en ligne doit répondre aux critères techniques suivants et présenter :

- Une page d'accueil claire avec une identification immédiate des deux parcours ;
- Une mise en avant visuelle du parcours le plus cohérent vis-à-vis du profil de l'utilisateur ;
- Un flux d'information en lien avec les dispositifs régionaux, visible dès la page d'accueil ;
- Un calendrier à jour des différents événements liés à la « communauté jeunesse de Défense » ;
- La possibilité pour les utilisateurs d'enregistrer leur profil sur la plateforme ;
- Lors du choix d'un parcours, l'ouverture d'une page présentant les différents dispositifs de la région qui lui sont liés ;

- Lors du choix d'un dispositif, l'ouverture d'une page affichant une présentation résumée et claire de ce dispositif, ainsi que l'ensemble des liens permettant d'accéder à ses pages de contact, qu'il s'agisse du site officiel, des réseaux sociaux, etc.

III. Les outils à intégrer à la plateforme.

L'inscription sur la plateforme doit permettre à tout utilisateur d'accéder à un large éventail d'outils tels que :

- Un moteur de recherche interne avec l'utilisation de mots-clefs pour l'obtention de résultats cohérents ;
- Un outil de création de profil et d'enregistrement des utilisateurs ;
- Un forum de discussion ;
- Un outil de mailing ;
- Un chat-bot.

IV. Les supports et soutiens nécessaires au lancement de la plateforme.

Le lancement de la plateforme doit s'accompagner d'un plan de communication solide, passant par une communication en masse sur les divers réseaux sociaux du Ministère des Armées, par l'édition et la distribution de flyers avec QR-codes lors des JDC, etc. Il apparaît également nécessaire que les dispositifs qui bénéficieront d'une exposition accrue grâce à la plateforme puissent en faire la promotion sur leurs propres réseaux.

En outre, un travail de référencement devra être initié et renouvelé régulièrement pour s'assurer que la plateforme ressorte en tête des recherches en ligne relatives à la thématique « armées-jeunesse ». De même, une maintenance et une mise à jour régulières du contenu informatif devront être opérés. Il serait également intéressant que le site MaJDC.fr intègre un lien renvoyant à la plateforme.

V. La gestion administrative de la plateforme.

La mise en place de la plateforme nécessitera de prendre une décision en amont quant à l'autorité en charge de l'administration du site, de sa maintenance et de la mise à jour des contenus.

VI. Les contraintes financières liées à la mise en service de la plateforme.

Le groupe de travail a envisagé la possibilité d'héberger le site dédié à la plateforme chez OVH.

S'agissant du nom de domaine, l'achat d'un nom de domaine « .fr » chez OVH revient à :

- 4,99€ HT la première année ;
- 6,99€ HT soit 8,39€ TTC à partir de la deuxième année.

Les tarifs annuels sont disponibles sur le site d'OVH et accessibles par le lien suivant :

<https://www.ovh.com/fr/domaines/tarifs/>

S'agissant de l'hébergement du site en lui-même, l'offre d'hébergement « perso » suffit pour le site présenté en maquette en annexe 2. Elle revient à 2,99€ HT soit 3,59€ TTC par mois.

Les tarifs mensuels sont disponibles sur le site d'OVH et accessibles par le lien suivant :

<https://www.ovh.com/fr/hebergement-web/>

ANNEXE 4 – METHODOLOGIE DU RAPPORT & ORGANISATION DU TRAVAIL.

Le groupe de travail de la CAJ de Lyon a compté une quarantaine de participants et contributeurs, répartis au sein de trois sous-groupes de travail. Ils ont pris part, plus ou moins assidument, aux différentes séances de travail qui se sont déroulées par visioconférence.

La première séance a eu lieu le 13 janvier 2021. Elle a eu pour objet d'introduire les différents membres du groupe de travail, et notamment la présidente et les rapporteurs, ainsi que de présenter le sujet et le calendrier des réunions de travail. Une ébauche de plan formée des titres principaux a été proposée.

La deuxième séance s'est déroulée le 4 février 2021. Elle a donné lieu à la répartition des membres du groupe de travail en trois sous-groupes selon les trois pistes de réflexion majeures identifiées au cours de la séance précédente. Afin d'organiser leurs idées et propositions, les participants ont utilisé de la matrice SWOT, outil présent dans le *Vademecum* de la CAJ de Paris.

La troisième séance s'est tenue le 4 mars 2021. Chaque sous-groupe a présenté ses éléments de recherche et défini de nouveaux axes de travail en vue de la réunion suivante. Deux intervenantes rattachées à l'Education nationale sont venues apporter leur expertise aux membres du groupe de travail. Madame TERRY, inspectrice d'académie, a introduit le dispositif des cadets de la Défense. Elle a également insisté sur le rôle essentiel du trinôme académique dans la relation armées-jeunesse. Madame BARBIER, coordinatrice d'une CDSG en Haute-Savoie, a présenté le fonctionnement de cette classe. Elle est aussi intervenue sur le développement récent des écoles de jeunes porte-drapeaux.

La quatrième séance a eu lieu le 1^{er} avril 2021. Le Colonel ZUGETTA est intervenu pour présenter le plan « Ambition armées-jeunesse » 2022. Les sous-groupes ont de nouveau fait

état de leur avancement, avec notamment la présentation de la maquette de la plateforme. Le plan détaillé du rapport a été approuvé par les membres à l'unanimité.

La cinquième séance s'est déroulée le 6 mai 2021. Les échéances du groupe de travail ont été rappelées. La présidente a également fait état de l'avancement de la rédaction du rapport, avant de donner la parole à chaque membre pour que tous puissent exprimer leur ressenti sur cette expérience nouvelle du groupe de travail de la CAJ en région.

La sixième et dernière séance s'est tenue le 3 juin 2021 à l'Hôtel du Gouverneur Militaire de Lyon, lors de laquelle le rapport a été présenté au Gouverneur et au Secrétaire Général de la CAJ de Paris.

ANNEXE 5 – LISTE DES PARTICIPANTS.

GRADE / TITRE	NOM	PRENOM	ORGANISME	FONCTION AU SEIN DU GT
	ALLIOT	Thomas	Jeunes IHEDN	Participant
SLT	BEAUFILS	Florian	CIIRAA	Participant
	BEKRICH	Yaëlle	Jeunes IHEDN	Participante
	BISSONNIER	Sylvain	ONAC-VG	Participant
	de CASTRO	Marina	Jeunes IHEDN	Présidente
CNE	DECOMBE	Pauline	DA278	Rapporteur
	DEPAY	John	Jeunes IHEDN	Participant
EV1	DIOT	Audrey	SRM	Participante
SLT	FREYSSINGES	Paul	UNOR	Participant
AC	FRIGIERE	David	ESNJ-SE	Secrétaire régional CAJ
CNE	GAGNE	Olivier	ESNJ-SE	Référent méthodologique
	GAVOILLE	Pierre	AGSE	Participant
	GERMAIN	Jean-Baptiste	SGDF	Participant
LV	GUILTAT	Thomas	UNOR	Participant
LTN	INTEM	Maud	FCD	Participante
	JANTZEN	Christophe	SGDF	Participant
TSEF	JOSEPH	Jérémy	SIAé	Participant
APP	KANIA	Anaïs	CAJ Paris	Référente GT en région

APAE	LAMARTINE	Arnaud	CSNJ Clermont-Ferrand	Participant
LCL	LAURENT	François	EMZD Sud-Est	Participant
	LEVARLET	Christian	CROS Auvergne Rhône-Alpes	Participant
	MARTINEZ	Alexandre	MEDEF	Participant
ASC	MAZALON	Clémentine	ESNJ-SE	Comité régional armées-jeunesse
APAE	MOLINA	Magali	ONAC-VG	Participante
LCL	PEPIN	Béatrice	GRS Lyon	Participante
TSEF	PIGNARD	Mathieu	FCD	Participant
	POULENARD	Romain	CFE-CGC	Participant
	PRADEL	Olivier	SGDF	Participant
	REGNIER	Jean-Roger	AJE	Participant
	ROLIN	Philippe	SGDF	Participant
	SANTONI	Léa	EPIDE	Participante
AAE	SAUNIER	Nathalie	IHEDN	Participante
AAP2	TOMEK	Julien	Jeunes IHEDN	Rapporteur
LCL	TUREL	Jean-Pierre	CSMV	Participant
AAE	VINCENS-BOUGUEREAU	Stéphanie	ESNJ-SE	Chef SRP CAJ Lyon
	YENDT	David	Education nationale / Rectorat	Participant

BIBLIOGRAPHIE

Rapports :

CAJ, « Comment maintenir et développer chez les jeunes l'esprit de défense ? » [en ligne], GT 1994-1995, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

CAJ, « Examiner les dispositions prises par les armées pour aider les jeunes à obtenir une formation professionnelle » [en ligne], GT 1994-1995, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

CAJ, « Evaluation de la manière dont le lien armées-Nation est vécu localement » [en ligne], GT 1998-1999, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

CAJ, « Approfondissement des attentes et des motivations des jeunes en matière de préparation militaire » [en ligne], GT 1998-1999, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

CAJ, « La reconversion » [en ligne], GT 2000-2001, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

CAJ, « Rôle de sensibilisation des armées » [en ligne], GT 2002-2003, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

CAJ, « Egalité des chances, reconnaissance des savoir-être » [en ligne], GT 2007-2008, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

CAJ, « La reconversion des jeunes en contrats courts » [en ligne], GT 2008-2009, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

CAJ, « Quelle politique de réserve pour inciter les jeunes à intégrer la réserve ? » [en ligne], GT 2010-2011, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

CAJ, « Une première expérience professionnelle dans les armées : apport et enjeux » [en ligne], GT 2012-2013, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

CAJ, « La communication de la Défense envers les jeunes » [en ligne], GT 2014-2015, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

CAJ, « Quelles actions à mener pour favoriser l'esprit de Défense et la connaissance du monde de la Défense en direction des jeunes futurs cadres de la Nation ? » [en ligne], GT 2015-2016, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

CAJ, « Les Cadets de la Défense : un nouvel élan » [en ligne], GT 2016-2017, <https://www.defense.gouv.fr/caj/groupe-de-travail/rapports-des-groupe-de-travail>

Forum Français de la Jeunesse, « Le guide des organisations de jeunes : Jeunes et engagés » [en ligne], 2019, <http://forumfrancaisjeunesse.fr/wp-content/uploads/2019/03/guide-orgas-VF2019.pdf>

Etudes :

BRECHON P., « Valeurs de jeunes et valeurs des militaires » [en ligne], 27 mai 2013, https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/824496/filename/Valeurs_des_jeunes_et_valeurs_des_militaires.pdf

FRANCON Q., JAMES S., « Sous l'uniforme ou en association : deux manières de s'engager dans les missions d'intérêt général » [en ligne], 16 novembre 2020,

<https://injep.fr/publication/sous-luniforme-ou-en-association-deux-manieres-de-sengager-dans-les-missions-dinteret-general/>

Dossiers de presse :

DSNJ, « Ambition armées-jeunesse » [en ligne], 25 mars 2021, https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/03/plan_ambition_armees-jeunesse.pdf

Articles de journaux en ligne :

AGUILLION Y., « 10 Bonnes raisons de recruter un ancien militaire », *LinkedIn* [en ligne], 23 octobre 2017, <https://www.linkedin.com/pulse/10-bonnes-raisons-de-recruter-un-ancien-militaire-yann-aguillion/?originalSubdomain=fr>

LES DECODEURS, « Service civique, service militaire volontaire ou adapté... S'y retrouver dans les dispositifs », *Le Monde* [en ligne], 11 janvier 2016, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/01/11/service-civique-service-militaire-volontaire-ou-adapte-s-y-retrouver-dans-les-dispositifs_4845077_4355770.html#huit-anchor-4-l-etablissement-pu

GLESS E., « Et si vous embauchiez un militaire », *L'Express* [en ligne], 11 juillet 2013, https://lentreprise.lexpress.fr/rh-management/recrutement/et-si-vous-embauchiez-un-militaire_1517143.html

Sites web :

Gouvernement, « Le service militaire adapté (SMA) : un dispositif pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes d'Outre-Mer », 2 février 2017, <https://www.gouvernement.fr/service-militaire-adapté>

Ministère des Armées, « Jeunesse », <https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>

Ministère des Armées, « La réserve militaire, composante de la garde nationale », <https://www.defense.gouv.fr/reserve>

Ministère des Armées, « VAC - CDD 1 an », <https://www.defense.gouv.fr/commissariat/recrutement/devenir-commissaire-sous-contrat/vac-cdd-1-an>

Ministère des Outre-mer, Le SMA, « Le Certificat d'Aptitude Personnelle à l'Insertion, un passeport pour l'emploi », <https://www.le-sma.com/vous-etes-un-acteur-de-la-formation-et-de-lemploi/le-capi.html>

Scouts et Guides de France, « Valorise-toi ! », 2020, https://valorise-toi.sgdf.fr/base_documentaire/telecharger2/valorise_toi_double.pdf

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	2
TABLE DES ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION.....	5
TITRE I – DE MULTIPLES DISPOSITIFS A L’OBJECTIF FONDAMENTAL : FAIRE DECOUVRIR AUX JEUNES LE MONDE DE LA DEFENSE ET LES DIFFERENTES POSSIBILITES D’ENGAGEMENT.	6
CHAPITRE 1 – LA NECESSITE D’APPORTER DE LA LISIBILITE ET DE LA VISIBILITE AUX DISPOSITIFS EXISTANTS.....	7
I. Des dispositifs multiples.	7
II. L’absence de lien entre les dispositifs existants.	8
III. Le manque d’optimisation de la lisibilité des dispositifs.....	9
CHAPITRE 2 – LA NOTION DE PARCOURS.....	10
I. Les enjeux et perspectives de la notion de parcours.	10
A. Le principe de non-linéarité.	10
B. Le principe de personnalisation.	10
C. Le principe de diversité.	11
D. Le principe de continuité.	11
II. La distinction entre deux parcours : « engagement citoyen » et « engagement militaire ».	11
A. Le parcours « engagement citoyen ».	12
B. Le parcours « engagement militaire ».	12
CHAPITRE 3 – L’IMPORTANCE DU LIEN ENTRE LES ARMEES ET LA JEUNESSE.....	14
I. L’initiation du lien par l’information.	14
A. Une stratégie de communication à destination des jeunes.	14
B. Une sensibilisation des jeunes aux questions de Défense.	15

C. Une influence positive dans l’établissement du lien.....	16
II. La construction du lien par le recrutement.	17
A. La présentation d’un large éventail de métiers.	17
B. L’analyse préalable des besoins en recrutement.....	18
C. Le témoignage de professionnels engagés.	18
III. La consolidation du lien par la fidélisation.....	18
A. La reconnaissance de l’engagement du jeune citoyen-acteur.	19
B. La reconnaissance des compétences acquises grâce à l’engagement.	20
C. La validation académique de l’engagement citoyen.....	20
CONCLUSION AU TITRE I.	23
TITRE II – DES PROPOSITIONS CONCRETES NECESSAIRES A L’AFFERMISSEMENT DU LIEN ENTRE LES ARMEES ET LA JEUNESSE.	24
CHAPITRE 1 – LA CREATION D’UNE PLATEFORME EN LIGNE INTERACTIVE.	25
I. Le contenu et les caractéristiques techniques de la plateforme.	25
II. Les hypothèses de supports pouvant accueillir la plateforme.	26
A. L’adossement de la plateforme au site MaJDC.fr.	26
B. La création d’un site dédié abritant la plateforme.	26
CHAPITRE 2 – L’IMPERIEUSE NECESSITE DE S’APPUYER SUR LES FICHES DE LIAISON.	28
CHAPITRE 3 – L’INSTAURATION DE RENDEZ-VOUS REGULIERS ENTRE LES ARMEES ET LA « COMMUNAUTE D’INTERET DEFENSE » AUVERGNE-RHONE-ALPES.	30
CONCLUSION AU TITRE II.	32
CONCLUSION.....	33
ANNEXE 1 – LISTE DES DISPOSITIFS PREVUS PAR LA DEFENSE POUR LA JEUNESSE.	34
ANNEXE 2 – MAQUETTE DE LA PLATERFORME INTERACTIVE EN LIGNE.....	39
I. La page d’accueil.	39
II. La présentation des parcours.....	40

III.	La liste des dispositifs et leurs contacts de référence.....	40
ANNEXE 3 – CAHIER DES CHARGES DETAILLE DE LA PLATEFORME EN LIGNE INTERACTIVE. .		42
I.	L’objet de la plateforme.....	42
II.	Les critères techniques de la plateforme.....	42
III.	Les outils à intégrer à la plateforme.	43
IV.	Les supports et soutiens nécessaires au lancement de la plateforme.....	43
V.	La gestion administrative de la plateforme.	44
VI.	Les contraintes financières liées à la mise en service de la plateforme.....	44
ANNEXE 4 – METHODOLOGIE DU RAPPORT & ORGANISATION DU TRAVAIL		45
ANNEXE 5 – LISTE DES PARTICIPANTS.....		47
BIBLIOGRAPHIE		49
TABLE DES MATIERES.....		53